Légitime défense

La grève interprofessionnelle du 9 avril aura été un succès, malgré le silence des médias.

150 000 manifestants à Paris, dont 50 000 dans le cortège de Force Ouvrière, des dizaines de milliers en province, une grève suivie de façon plus que significative, notamment dans l'enseignement et particulièrement dans les collèges.

Une grève pour dire, salariés du public et du privé, ensemble : « austérité, la déréglementation, les contre-réformes, cela suffit ! ». C'est un tremplin pour l'action revendicative aujourd'hui et demain. Au soir du 9 avril, la confédération FO a demandé aux pouvoirs publics *« de répondre rapidement, tant pour des raisons sociales qu'économiques et démocratiques »* aux revendications.

Force est de constater que le gouvernement s'entête : il annonce 2,5 milliards de plus pour les patrons et de nouvelles coupes budgétaires bien au-delà des 50 milliards déjà prévus.

Dans l'Éducation nationale, le 10 avril le ministère présentait son projet de réforme du collège au CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation). Après la calamiteuse réforme des rythmes scolaires, celle du collège s'annonce désastreuse. Elle rompt avec la tradition républicaine d'égalité de droit. Elle induit la concurrence entre les établissements et la territorialisation de l'école au nom de l'autonomie. Elle démembre les programmes nationaux et annuels. Elle ampute les horaires disciplinaires au nom de l'interdisciplinaire. Elle sacrifie des pans entiers de la culture, notamment en planifiant la mort des langues anciennes et mettant en danger l'enseignement de certaines langues, comme l'allemand.

Elle s'appuie sur le décret Hamon du 20 août 2014 et la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire.
Et après le collège, ce serait le lycée, ce sera le baccalauréat.

Au CSE du 10 avril, les syndicats qui ont voté contre (FO, FSU, CGT, SUD, SNALC) représentent 80% des voix aux élections professionnelles. Ceux qui ont voté pour sont d'ailleurs ceux qui soutiennent le pacte de responsabilité (CFDT, UNSA, MEDEF, FCPE).

La revendication de retrait du projet de réforme et de reprise des discussions sur de nouvelles bases, que nous avons proposée, est celle de l'intersyndicale qui regroupe le SNFOLC, le SNETAAFO, le SNES-FSU, le SNEP-FSU, la CGT Educ'action, Sud. Un appel commun à la grève nationale le 19 mai est lancé.

Tout doit être mis en oeuvre pour gagner. En 2011-2012 par la grève unie nous avons obtenu le retrait par V.Peillon de l'évaluation mise en place par L. Chatel.

Mais si au lendemain du 19 mai la ministre ne cède pas, nul doute que ce ne sont pas des actions éclatées ou un calendrier de journées d'action qui permettront de gagner.

Nous avons en mémoire la grève des professeurs de classes préparatoires de décembre 2013, rassemblés sur l'exigence du retrait du projet de réforme des obligations de service qui réduisait de 10 à 20% leurs rémunérations. Grève quasi totale et reconduite par les assemblées générales. Au bout de trois jours, le ministre V. Peillon a dû céder. La voie prise par les professeurs de classes préparatoires n'est-elle pas la seule efficace ? N'est-il pas légitime d'en débattre dès aujourd'hui dans les assemblées générales ?

Le SNFOLC a déposé un préavis de grève à compter du 19 mai.
Face au désastre programmé pour l'enseignement, notre statut, notre qualification disciplinaire, notre liberté pédagogique, nos conditions de travail, les 350 000 professeurs des collèges comme des lycées, sont en état de légitime défense.

Nous proposons de réunir partout des assemblées générales pour rassembler les collègues avec leurs syndicats : le 19 nous serons en grève à l'appel du SNFOLC, du SNETAA-FO, du SNESFSU, du SNEP-FSU, de la CGT Educ'action, de Sud pour le retrait du projet de réforme du collège.